



# SALAIRES 2008 C'EST MAL PARTI !

*Le pouvoir d'achat est à juste titre au centre des préoccupations des salariés. C'est donc dans un contexte tendu que la négociation salariale 2008 a démarré. Lors de la première bilatérale, les propositions de La Poste sont très loin de répondre aux attentes du personnel en matière de pouvoir d'achat.*

## Des propositions très insuffisantes

### Classes I et II

Pour les classes I et II, les premières propositions sont loin de répondre aux revendications posées par la CFDT lors de la plénière d'ouverture.

La Poste propose une augmentation générale de 1,8% en 2 fois : 0,8 % au 1er juillet et 1 % au 1er janvier 2009. Elle propose un léger coup de pouce supplémentaire aux plus bas salaires par le biais d'une augmentation de la valeur des coefficients (de 0,2 à 0,5 % de plus selon le grade et selon l'ancienneté !)

*La première proposition d'augmentation générale de 1,8% en 2 fois est largement insuffisante.*

*La CFDT revendique :*

- *une amélioration du pouvoir d'achat pour tous de 6% minimum !*
- *que les augmentations n'entraînent pas de « tassement de grille ».*
- *que l'augmentation ait lieu dès la fin des négociations et non pas en juillet.*

### Classes III

Pour la classe III, La Poste propose une augmentation générale de 0,8 % à laquelle s'ajouterait une enveloppe de 1,6% pour les augmentations individuelles du personnel apprécié B et E. Les « minima » seraient également augmentés de 1,6%.

*Pour la CFDT il est inacceptable que La Poste propose une augmentation plus faible pour 2008 qu'en 2007 alors que l'inflation sera sans doute très supérieure.*

*La CFDT revendique une amélioration du pouvoir d'achat des cadres.*

### Classes IV

Pour la classe IV les augmentations individuelles pourraient être de 2,90 % en moyenne (de 0 à x%). Il faut rappeler que depuis NGC tous les cadres supérieurs, salariés comme fonctionnaires, sont concernés par la négociation salariale. La CFDT continue de réclamer les fourchettes de rémunérations des emplois repères. Elle n'hésitera pas, si La Poste persiste à ne pas vouloir faire la transparence, à mener une action juridique pour obtenir ces fourchettes de rémunérations.

*Comme pour les cadres, les premières propositions de La Poste ne sont même pas au niveau des augmentations de 2007 !*

*La Poste ne propose que des augmentations individuelles.*

*La CFDT demande instamment à La Poste de revoir sa copie et d'inclure une augmentation générale dans l'enveloppe globale.*

## Un gain à la promotion

La CFDT revendique une amélioration des gains à la promotion.

En cohérence avec son engagement en faveur de la reconnaissance des compétences, la CFDT revendique un gain de 100 € minimum sur le salaire de base pour tous les postiers accédant à un niveau immédiatement supérieur.

